

De quoi s'agit-il vraiment ? Il y aurait eu des collusions entre une élue de la liste d'opposition, Carole Bacoué, emmenée par Olivier Bettati (Divers Droite) et des représentants du grand banditisme, Didier Tripodi, via un ancien directeur de la police municipale de Nice, Daniel Véran.

Des chefs d'accusation éloquentes...

Carole Bacoué aurait été imposée sur la liste par Daniel Véran, une connaissance amicale d'Olivier Bettati, mais aurait été placée en position non éligible. Elle est la compagne d'un restaurateur niçois d'origine mentonnaise, Jean-Laurent Comparetto. Ce dernier serait lié à une grande figure du grand banditisme corse, Didier Tripodi. Tout ce petit monde aurait imaginé mettre Menton mais aussi Mougins et Valbonne en « coupe réglée » à savoir en racket. Tout cela est à mettre au conditionnel car la présomption d'innocence devrait encore être de mise en France avant de jeter l'opprobre sur des personnes, des carrières, des vies. Les chefs d'accusation que la Juridiction Interrégionale Spécialisée (JIRS) de Marseille sont éloquentes et parfois étonnants : extorsions de fonds, trafics de jeux clandestins, prise illégale d'intérêts, blanchiment, menaces, association de malfaiteurs, corruption active, trafic de marchés publics... Si l'on suit les déductions apparues dans la presse, le grand banditisme aurait eu l'idée de mettre les commerçants des trois villes concernées, Menton, Mougins et Valbonne en racket, ce qui aurait ciblé les bars, les restaurants, les garages, les commerces de proximité.

Libération d'Olivier Bettati

L'enquête aurait débuté au printemps 2019, à la suite d'écoutes sur quelques figures du grand banditisme. Le centre de l'affaire serait Didier Tripodi, l'un des derniers parrains corse, qui, à 67 ans, serait le propriétaire de nombreux établissements dont certains dans le Vieux-Nice. Réfugié à Malaga, il a été arrêté et mis en détention sur demande de la JIRS française. Ceux qui étaient liés aux jeux clandestins, ont été déjà placés en garde à vue et incarcérés. Pour les autres, tout s'est décidé aujourd'hui avec en soirée, la libération d'Olivier Bettati. Cette libération pourrait-elle signifier qu'il aurait été abusé par son entourage ? Daniel Véran, qui a été de tous les combats électoraux de Jacques Médecin, lui aurait proposé son expérience. Il aurait amené avec lui son ami d'enfance, Didier Tripodi, qui aurait donné des coups de main durant la campagne électorale. Il faut tout de même rappeler qu'Olivier Bettati a perdu les Municipales, Jean-Claude Guibal ayant été réélu sans difficulté au terme du 2ème tour. Les faits reprochés auraient donc été envisagés mais pas encore consommés. L'enquête qui ne fait que commencer devrait révéler les tenants et les aboutissants d'une affaire qui semble particulièrement embrouillée.

Pascal Gaymard

[Signaler un abus](#)

Partager :